



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup, tenue le **mercredi 8 avril 2015**, à 19 heures 30 minutes, salle Émilien-Michaud de la préfecture de la MRC située au 310, rue Saint-Pierre à Rivière-du-Loup.

APEL DES CONSEILLERS DE COMTÉ

Sont présents :

BÉRUBÉ, Claire	Saint-Arsène
CÔTÉ, Renald	Saint-Épiphane
COUTURE, Gilles	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
DARIS, Ghislaine	Cacouna
DIONNE, Philippe	Saint-Paul-de-la-Croix
FRASER, Léopold	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
GAMACHE, Gaétan	Rivière-du-Loup
NADEAU, Michel	Saint-Antonin
THÉRIAULT, Ursule	L'Isle-Verte

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Michel LAGACÉ, maire de la municipalité de Saint-Cyprien.

Sont aussi présents :

DUVAL, Raymond	directeur général et secrétaire-trésorier
MARSOLAIS, Alain	directeur de l'aménagement du territoire
MIMEAULT, Linda	adjointe à la direction

Sont absents :

BASTILLE, Louis-Marie	Saint-Modeste
CARON, Yvon	Saint-François-Xavier-de-Viger
MORE, Vincent	Notre-Dame-du-Portage

La date et l'heure de cette séance d'ajournement ont été annoncées à la séance ordinaire du 16 mars 2015 et un rappel, accompagné de l'ordre du jour, a été transmis à tous les conseillers de comté préalablement à la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉFET

Le préfet souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19 heures 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Claire Bérubé appuyé par la conseillère Ghislaine Daris et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté et avec l'ajout du sujet « Apport en capital excédentaire dans Parc éolien communautaire Viger-Denonville : remboursement de l'emprunt temporaire (marge de crédit) » au point « affaires nouvelles ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉFET**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC (10 MINUTES)**

2015-04-156-C



PARTIE 1 DU BUDGET (TOUTES LES MUNICIPALITÉS)

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.1. Adoption du règlement numéro 207-15 décrétant une dépense et un emprunt pour financer des travaux de transformation de l'édifice de la préfecture et d'aménagement extérieur

5. GESTION DE LA ROUTE VERTE - CORPORATION SENTIER RIVIÈRE-DU-LOUP – TÉMISCOUATA

- 5.1. Rapport de l'entretien de la Route verte pour l'année 2014, parc linéaire du Petit-Témis section Nord et du réseau de l'Estuaire

AUTRES PARTIES DU BUDGET (CERTAINES MUNICIPALITÉS)

6. DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE, PARC VIGER-DENONVILLE

- 6.1. Demande d'aide financière
6.1.1. Soutien au festival country de Saint-Antonin

7. AFFAIRES NOUVELLES

- 7.1. Autorisation de signature d'une entente avec la MRC de La Matanie concernant le Plan d'intervention en infrastructures routières locales
7.2. Apport en capital excédentaire dans Parc éolien communautaire Viger-Denonville : remboursement de l'emprunt temporaire (marge de crédit)

8. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC (10 MINUTES)

Les questions portent sur les sujets suivants :

l'ordre du jour sur le site web de la MRC, la circulation des véhicules hors route à Saint-François-Xavier-de-Viger et l'agent de développement rural de la MRC oeuvrant dans cette même municipalité.

PARTIE 1 DU BUDGET (TOUTES LES MUNICIPALITÉS)

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.1. **Adoption du règlement numéro 207-15 décrétant une dépense et un emprunt pour financer des travaux de transformation de l'édifice de la préfecture et d'aménagement extérieur**

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

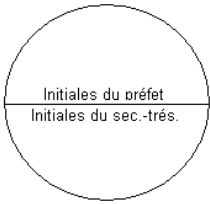
5. GESTION DE LA ROUTE VERTE - CORPORATION SENTIER RIVIÈRE-DU-LOUP – TÉMISCOUATA

- 5.1. **Rapport de l'entretien de la Route verte pour l'année 2014, parc linéaire du Petit-Témis section Nord et du réseau de l'Estuaire**

ATTENDU le rapport d'entretien du parc linéaire interprovincial du Petit-Témis section Nord et du réseau de l'Estuaire - saison 2014 a été déposé à la MRC par la corporation Sentier Rivière-du-Loup – Témiscouata dont les conseillers ont reçu copie avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

2015-04-157-C



il est proposé par la conseillère Ghislaine Daris appuyé par le conseiller Léopold Fraser et résolu :

QUE le rapport d'entretien comprenant sur les dépenses reliées à l'opération du parc linéaire interprovincial du Petit-Témis section Nord et du circuit cyclable de l'Estuaire - année 2014, soit accepté tel que déposé par la corporation Sentier Rivière-du-Loup - Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité des conseillers habiles à voter.

AUTRES PARTIES DU BUDGET (CERTAINES MUNICIPALITÉS)

6. DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE, PARC VIGER-DENONVILLE

6.1. Demande d'aide financière

2015-04-158-C

6.1.1. Soutien au festival country de Saint-Antonin

ATTENDU la demande d'aide financière de 10 000 \$ / année pour un minimum de 3 ans concernant un événement ayant des retombées économiques de plus de 1,5 million \$ par le Festival Country de Saint-Antonin déposé par la municipalité de Saint-Antonin pour maintenir les activités du Festival country de Saint-Antonin;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Gilles Couture appuyé par le conseiller Gaétan Gamache et résolu :

QUE ce conseil consent à verser une aide financière maximale de 10 000 \$, 9 000 \$ et 8 000 \$ au cours des années 2015, 2016 et 2017 au Festival country de Saint-Antonin afin de soutenir et maintenir les activités du festival;

QUE cette aide financière soit soumise à la signature d'un protocole d'entente qui précisera notamment les conditions de versement de l'aide financière et la reddition de compte annuelle attendue;

QUE cette aide financière soit défrayée par la fonction budgétaire « développement éolien communautaire » à même le poste « dons et subventions ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers habiles à voter.

7. AFFAIRES NOUVELLES

2015-04-159-C

7.1. Autorisation de signature d'une entente avec la MRC de La Matanie concernant le Plan d'intervention en infrastructures routières locales

ATTENDU que la MRC de Rivière-du-Loup a obtenu l'aval du ministère des Transports (MTQ) pour réaliser un plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU que la réalisation de ce PIIRL est entièrement subventionnée par le MTQ;

ATTENDU que la réalisation de ce PIIRL nécessite d'avoir recours à des services d'ingénierie;



ATTENDU que la MRC de la Matanie réalise au même moment un PIIRL et qu'elle offre ses services d'ingénierie à la MRC de Rivière-du-Loup pour l'accompagner dans la réalisation de son PIIRL;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Claire Bérubé appuyé par le conseiller Philippe Dionne et résolu :

QUE ce conseil autorise le préfet, monsieur Michel Lagacé, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Raymond Duval, à signer pour et au nom de la MRC de Rivière-du-Loup, le protocole d'entente de fourniture de services relatifs à la réalisation d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers habiles à voter.

2015-04-160-C

7.2. Apport en capital excédentaire dans Parc éolien communautaire Viger-Denonville : remboursement de l'emprunt temporaire (marge de crédit)

ATTENDU que Parc éolien communautaire Viger-Denonville s.e.c. a versé 1 300 009,43 \$ à la MRC à titre d'apport en capital excédentaire dans le projet éolien en opération depuis novembre 2013;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Philippe Dionne appuyé par le conseiller Gilles Couture et résolu :

QUE ce conseil autorise le virement de ce montant dans la marge de crédit (emprunt temporaire) relative au projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers habiles à voter.

8. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les questions portent sur les sujets suivants :

- un article d'Info-Dimanche sur les quotes-parts et les coûts de l'électricité par rapport au développement éolien.

2015-04-161-C

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 50, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Gilles Couture appuyé par le conseiller Michel Nadeau et résolu :

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

(signé) *Michel Lagacé*
Michel Lagacé, préfet

(signé) *Raymond Duval*
Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier